

Clinique
vétérinaire
des
Avaloirs

Véto-info



2025 n° 07
Juillet

Dans ce numéro :

Homéo Info 1

La bronchite
vermineuse 1

La bronchite
vermineuse 2

Homéo info



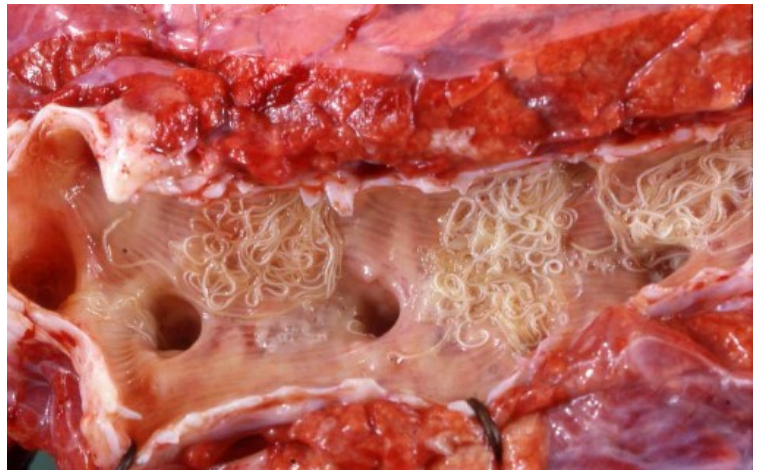
Insolation

- **Belladonna Sch** : chaleur de tout le corps, congestion des muqueuses, forte température
- **Glonium Sch** : abattement avec confusion, difficulté à redresser la tête
- **Opium Sch** : état comateux, ne réagit pas aux stimulations

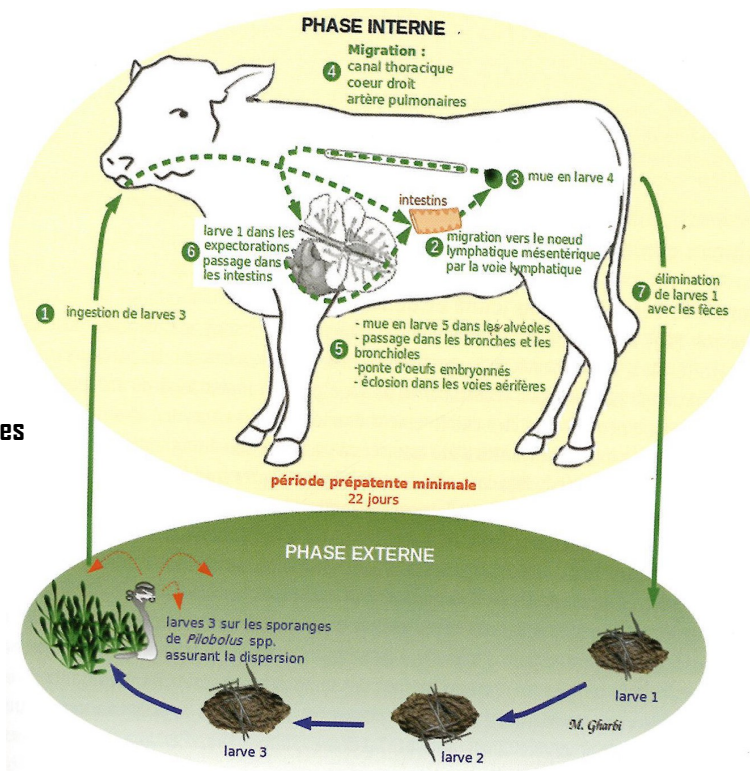
La bronchite vermineuse

Généralités

La dictyocaulose bovine ou bronchite vermineuse est due à l'infestation par *Dictyocaulus viviparus*, ver parasite des bronches et de la trachée. Cette maladie est communément appelée « la toux d'été », observée chez les bovins adultes surtout dans les régions tempérées à pluviométrie élevée.



Cycle parasitaire des strongles respiratoires



Clinique

Quel que soit l'âge de l'animal atteint, les manifestations cliniques sont comparables et ne diffèrent qu'en intensité : une quinte de toux (forte et sèche au début puis de plus en plus grasse), accélération du rythme respiratoire, la tête allongée sur l'encolure et la bouche largement ouverte pour faciliter la respiration.

Lors de forte infestation, les animaux ne peuvent ni boire ni manger à cause des crises de toux, et maigrissent rapidement et peuvent mourir d'asphyxie.

La sévérité de signe varie selon l'âge du bovin, le nombre de larves infestantes ingérées, et la durée d'exposition au parasite.

En l'absence de traitement, la plupart des sujets infestés vont guérir au bout de plusieurs semaines, mais quelques-uns pourront développer des signes plus sévères.

A cause de l'impossibilité de prévenir les cas de bronchite vermineuse, le contrôle de l'infestation par la seule gestion du pâturage n'est pas possible. Cependant, en règle générale, les animaux de groupes d'âge différents ne devraient pas être sur les mêmes parcelles. Les pâtures réservées aux veaux ne devraient pas être pâturées en début de saison par des animaux plus âgés, qui sont potentiellement porteurs de ces parasites.

Une analyse coprologique est réalisable à la clinique, à partir d'un échantillon de bouses fraîches, pris sur 4 à 5 animaux du lot, même s'ils ne présentent pas de toux, en mélange. Il faut IMPERATIVEMENT nous apporter ce prélèvement aussitôt à la clinique, les larves de ce parasite étant très fragiles.

Votre vétérinaire pourra vous conseiller, en fonction notamment du schéma épidémiologique, pour choisir le traitement antiparasitaire le plus adapté.

